

# Flash-info sur les négociations

## NAO / Compétences et Performance

Une délégation des coordinateurs **CFDT Groupe Safran** a été reçue le **02/03/2018** par la **DRH Groupe** pour négocier un déblocage du « cadrage groupe » des augmentations salariales. Suite à cette réunion, la DRH Groupe a accordé **une enveloppe d'augmentation supplémentaire de 0,2%**.

La DRH Safran HE attend la confirmation de la DG groupe pour appliquer ce nouveau cadrage.

Par ailleurs, la **CFDT SafranHE** a proposé à la CFE/CGC et à la CGT de se rencontrer afin d'échanger sur les négociations en cours. Cette réunion a eu lieu le 05/03/2018 et fut, pour nous, très constructive et débouchant sur des **revendications communes** :

- Niveaux des mesures salariales,
- CESU
- Planchers 13ème mois,
- Prime pour les 80 ans de l'entreprise.

Concernant l'accord compétences et performance, nous suspendons les négociations tant que le nouveau Président Safran HE ne se sera pas positionné sur ce thème (voir la déclaration commune en page 2).

### Point sur les évolutions suite à la réunion de négociation du 06/03/2018

#### NAO :

Pour les Ouvriers, Employés, techniciens et Agents de Maîtrise

- **AG : + 0,10%**
- **AI : avancées au 01/03**

Pour les Ingénieurs et Cadres : **AI + 0,10%**

#### Compétences et performance :

Voir la déclaration commune page 2.

### Conclusion

La DRH SafranHE annonce une ultime réunion de négociations pour vendredi 9 Mars et souhaite une réunion de signature NAO pour le mercredi 14 Mars.

**En l'état actuel nous n'envisageons pas de signer cet accord NAO.**

Les variations pluri annuelles rajoutées à la fuite de la moitié des membres du Comex (président compris) sont une vraie provocation à un dialogue social de confiance.

En accord avec la CFE/CGC et la CGT, nous ne reviendrons négocier l'accord « Compétences et performance » qu'après avoir rencontré notre futur Président.

**Nous proposons, en attendant, de démarrer les négociations sur la QVT « Qualité de Vie au travail ».**





## Déclaration commune sur la suspension des négociations Compétences et Performance :



SafranHE, le 06 mars 2018

De : les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC et CGT de SafranHE

A : M. le Directeur des Ressources Humaines de SafranHE

Copies : les salariés de SafranHE

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion de négociation de votre projet « Compétences Performance » du 28 février dernier, vous avez présenté votre vision détaillée de la pluri-annualisation :

- Au nom de la pluri-annualisation, vous avez demandé la confiscation des 28 jours annuels de MS, modulations de service, au profit et à la disposition exclusive de l'entreprise et au détriment des collaborateurs que nous représentons
- Au nom de la pluri-annualisation, vous avez demandé la confiscation des 15 jours annuels de RTT, au profit et à la disposition exclusive de l'entreprise et au détriment des ingénieurs et cadres que nous représentons

Cette réunion a été une véritable provocation, aussi nous vous informons unanimement que nous ne participerons plus à cette négociation, tant que notre nouveau Président n'aura pas pris ses fonctions.

Nous ne reviendrons éventuellement à cette négociation qu'après avoir échangé avec le nouveau Président sur notre vision des transformations à apporter afin que entreprise et salariés sortent gagnants.

En attendant, nous vous proposons d'ouvrir des négociations sur la Qualité de Vie au Travail qui, vu l'augmentation préoccupante des arrêts de travail pour épuisement ou burn-out, nous semble prioritaire.

Dans l'attente de votre prise en compte,

L'Intersyndicale CFDT, CFE-CGC et CGT de SafranHE

